

Concours BCE 2023

Evolution des épreuves ESH - Economie, Sociologie, Histoire

3 épreuves conçues par ESCP BS - SKEMA BS, ESSEC - HEC Paris, TBS Education

L'intégration des modules d'économie approfondie dans le programme ESH des CPGE ECG à compter de la rentrée 2021 conduit à une réforme des épreuves écrites du concours BCE à partir de 2023.

A la demande des écoles conceptrices, la DAC a animé un groupe de travail constitué des concepteurs de sujets de ces épreuves ESH avec pour objectif de formuler des propositions d'évolution du format et des attendus de ces épreuves.

Depuis plusieurs années, ESCP BS et SKEMA BS co-conçoivent une épreuve ESH. Dès 2022, ESSEC et HEC Paris ont décidé de s'associer pour co-concevoir une des trois épreuves d'ESH du concours BCE et TBS Education reprend la conception de la 3^{ème} épreuve ESH

Concepteurs : Didier Marteau et Emmanuel Combe pour ESCP BS et SKEMA BS, Stéphane Becuwe et Rémi Leurion pour ESSEC et HEC Paris, Pierre-Cyrille Hautcoeur pour TBS Education.

Après des échanges avec Marc Montoussé, Inspecteur général, et avec Gérard Pehaut, Christophe Viscogliosi et Alain Joyeux de l'APHEC, trois propositions distinctes ont d'abord été formulées par les concepteurs, le critère de différenciation principal étant de manière implicite la place des mathématiques et la prise en compte des aspects macro et micro-économiques dans la conception des épreuves.

Le rôle des mathématiques en économie a depuis longtemps divisé les économistes et le monde académique, mais il est incontestable que ses méthodes et outils sont largement utilisés dans le développement des grandes théories désormais inscrites au sein du nouveau programme ESH.

La première proposition, favorable à une présence renforcée des mathématiques, était articulée autour d'une épreuve de micro-économie ou de macro-économie (voire une étude de cas) d'1 heure et d'une dissertation de 3 heures. Après de longs échanges au sein du groupe de travail, elle a été abandonnée, mais le lien entre l'économie et les mathématiques reste un sujet qu'il faut traiter.

L'abandon de ce projet a été motivé par les interrogations du groupe de travail, d'une part, sur la pertinence d'un format très court sur une épreuve formalisée d'économie, avec également un risque de standardisation de l'exercice (conduisant à une forme de « bachotage » des candidats d'autant plus probable que le champ des notions micro et macro susceptibles d'être mobilisées en exercice apparaît assez étroit), d'autre part, sur la pertinence d'une dissertation dont le format serait mécaniquement réduit à 3 heures, alors même que l'exercice de la dissertation économique constitue un marqueur différenciant des classes préparatoires économiques et commerciales, voie générale (ECG).

La deuxième proposition s'articule autour du maintien de la dissertation ESH sur une durée de 4 heures, avec des sujets assortis de documents (graphiques, tableaux...). Le débat a porté sur le risque de « structuration » de la pensée du candidat et de limitation du champ de sa créativité à la lecture et à la prise en compte des documents proposés. Cette formule n'a pas été retenue par les représentants d'ESCP BS - SKEMA BS et ESSEC - HEC Paris, mais TBS Education propose de mettre en œuvre cette proposition à compter du concours 2023 (Cf. présentation du format de l'épreuve ESH proposé par TBS), afin de laisser un délai de prévenance de 2 ans pour les futurs candidats.

La troisième proposition, retenue par ESCP BS - SKEMA BS et ESSEC - HEC Paris après de longs échanges au sein du groupe de travail, repose sur le maintien de l'épreuve de dissertation d'ESH en 4 heures, mais avec des exigences en économie, décrites ci-dessous, très sérieusement renforcées.

En synthèse, les étudiants devront inscrire leur réflexion dans un cadre théorique explicite, ne plus se contenter de « citer » auteurs ou ouvrages, et conduire leur raisonnement avec une argumentation formelle qui pourra éventuellement reposer sur l'utilisation d'équations ou de graphes. Ceux-ci ne devront évidemment pas être une simple vitrine de connaissances – ils seront alors sanctionnés -, mais s'inscrire de manière indispensable dans un raisonnement.

Les étudiants seront invités à renforcer la contextualisation et la formalisation de leur pensée, à développer une démarche de modélisation, à ne plus formuler de propositions qui n'ont de sens que rattachées à un cadre conceptuel. Les dimensions historique et sociologique, consubstantiels de l'analyse économique, sont bien sûr confirmées. Un travail important de communication auprès des professeurs de classes préparatoires devra être organisé, car derrière le maintien du format de dissertation, se cache une modification profonde des attendus de l'épreuve.

Les nouvelles exigences entraîneront une double modification des épreuves ESH

Sur le plan de l'énoncé du sujet, il n'est plus exclu que les candidats puissent être interrogés sur des concepts économiques, dont les applications sont multiples et qui peuvent être illustrés au travers d'exemples tirés de l'histoire économique ou de l'actualité.

On peut citer des sujets autour de notions comme le risque, le monopole et la concurrence, la destruction créatrice, la prise en compte du temps dans l'analyse économique, le rôle de l'information... De même, des outils très répandus en macroéconomie comme la théorie des avantages comparatifs, la courbe de Phillips pourront donner lieu à des sujets de dissertation.

Toute la difficulté pour les candidats sera de faire le lien entre le concept et ses applications à différents domaines de l'économie, d'illustrer son propos avec des exemples, sans oublier les dimensions historiques et sociologiques, d'apprécier la portée et les limites du concept.

Sur le plan des critères d'évaluation des copies, une profonde modification est attendue : le candidat aura l'obligation de donner des indicateurs de mesure, lorsque cela est justifié (par exemple : mesure de l'inflation, mesure de la concentration industrielle...), de détailler les concepts utilisés, au besoin en recourant à la formalisation mathématique (par exemple dans un sujet sur le monopole), de mobiliser un raisonnement économique explicite, avec un enchaînement causal (plutôt que de citer des auteurs et d'aligner des théories sans lien entre elles).

Afin d'alerter les candidats sur ces changements, il sera explicitement indiqué après l'énoncé du sujet que « pour illustrer son propos, le candidat prendra appui sur des exemples historiques ; il devra en outre mobiliser les principaux concepts en relation avec le sujet, au besoin en indiquant leur mesure, et développer un raisonnement économique, en explicitant les hypothèses.

L'introduction du sujet pourrait se présenter sous la forme suivante :

« Vous pourrez mobiliser, si nécessaire, les outils spécifiques des trois disciplines (économie, sociologie, histoire), et notamment les outils de la microéconomie et de la macroéconomie. La formalisation et les représentations graphiques sont possibles, dès lors qu'elles contribuent à l'expression de la pensée ».